

AFFAIRE n° 20

O N J E T : Aménagement de la Zone de Loisirs du COLORADO
- approbation du programme de travaux pour 1983
- autorisation de solliciter une subvention de 450 000 Francs du FIDOM.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité de Saint-Denis souhaite continuer son action pour l'amélioration du site du COLORADO.

Dans cette perspective elle envisage de réaliser dans cette zone en 1983 divers aménagements sportifs et ludiques pour un montant de 1 500 000 Francs.

Cette tranche de travaux pourra être financée de la façon suivante :

- FIDOM 83 : 450 000 F
- Emprunt : 1 050 000 F

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce programme de travaux;
- de m'autoriser à solliciter la subvention de 450 000 Francs du FIDOM.

Je mets la question aux voix.

LE MAIRE - Il faudra qu'on fasse, un jour, une visite du Colorado pour voir ce qui a été fait.

Mise aux voix, LA QUESTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

*

*

*

*Recu à la Préfecture
de la Réunion le
16 juillet 1982*